

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

---

Date d'affichage de la convocation et de l'ordre du jour

**Mardi 12 décembre 2023**

---

Nombre de Conseillers

- en exercice : 33
- présents : 26
- représentés : 7
- absent : 0

**Nombre de votants : 33**

---

La Maire d'EPINAY-SUR-ORGE certifie que la liste des délibérations a été affichés à la Mairie, conformément à l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales le :

---

**Transmis en Préfecture**  
le :

---

**Date de publication sur le**  
**site Internet**

L'an deux mil vingt-trois, le lundi 18 décembre à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'EPINAY-SUR-ORGE, légalement convoqué, s'est assemblé salle de la Gilquinière sous la présidence de Monsieur MARCHAU, son Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

**M. MARCHAU**, Maire,  
**Mme CASTAINGS**, **M. V. GALLET**, **Mme PANZANI**, **M. BARRIERE**, **Mme LEQUEUX**, **M. FABBRO**, **Mme MARTIN**, **M. WALTER**, Maires-Adjointes,  
**Mme CHABRILLAT**, **M. MARAIS**, **Mme LUTIER**, **M. SCHILTZ**, **Mme DORLAND**, **M. RANDOING**, **Mme BOURDOUX**, **M. O. GALLET**, **Mme LE POULAIN**, **M. TURCHI**, **M. HADDAD**, **M. LACASSAGNE**, **M. BLOTTIERE**, **M. P. LEGOUGE**, **Mme DORLENCOURT**, **M. FUTOL**, **M. M. LEGOUGE**, Conseillers municipaux.

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :**

**M. DUCHESNE**, représenté par Mme DORLAND, Conseillère municipale,  
**M. DIDRY**, représenté par M. MARCHAU, Maire,  
**M. DUGAST**, représenté par M. TURCHI, Conseiller municipal,  
**Mme DESSAILLY**, représentée par Mme LE POULAIN, Conseillère municipale déléguée,  
**Mme GAUDRY**, représentée par M. BARRIERE, Maire adjoint,  
**Mme DRAGHI**, représentée par Mme LEQUEUX, Maire adjointe,  
**Mme BAIRRAS**, représenté par M. BLOTTIERE, Conseiller municipal.

**ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ :** néant

**ÉTAIENT ABSENTS :** néant

**SECRETARE DE SEANCE :** **Mme CASTAINGS**

---

**OBJET : FIXATION DES TARIFS DES SERVICES PUBLICS ET DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE POUR L'ANNEE 2024**

**DÉLIBÉRATION RELATIVE A LA FIXATION DES TARIFS DES SERVICES  
PUBLICS ET REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR  
L'ANNEE 2024**

**Le Conseil municipal,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L2321-3 et L2322-4,

**CONSIDÉRANT** que le Conseil municipal a une compétence générale de droit commun pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

**CONSIDÉRANT** qu'à ce titre, il fixe les tarifs des services publics communaux et les redevances d'occupation du domaine public.

**APRÈS** avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

**APRÈS en avoir délibéré,**

- **A l'unanimité**
- 

**ARTICLE 1<sup>er</sup> : FIXE** les tarifs relatifs à l'occupation du domaine public à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, tels que mentionnés ci-dessous :

<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>	
<b>TYPE D'OCCUPATION</b>	<b>Tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>
Occupation du domaine public pour travaux	
Echafaudage divers (ravalement...)	2,10 €/ml/jour
Neutralisation de stationnement	Forfait 22,00 €/jour/place de stationnement de 5m
Pose de matériel et engin de chantier (baraque de chantier, compresseur, nacelle...)	10,50 €/jour (Forfait qui comprend la neutralisation de stationnement, et la clôture de chantier)
Grue (saillie surplombant l'espace public)	6,30 €/m <sup>2</sup> /mois
Clôture de chantier	0,60 €/ml/jour
Dépôt de matériaux dont big-bags	Forfait 10,50 €/jour
Bennes	21,00 €/benne/jour
Emprise chantier – entrave circulation sur trottoir	1,00 €/m <sup>2</sup> /jour
Emprise chantier – entrave circulation sur chaussée	2,50 €/m <sup>2</sup> /jour
Occupation du domaine public à des fins commerciales	
Bureau de vente immobilière	350,00 €/mois
Véhicule de promotion commerciale	16,00 €/jour
Stationnement privatisé pour commerce et transfert de fond	549,00 €/place/an
Occupation du domaine public pour activité commerciale (terrasse, exposition de véhicules...)	Si > 25m <sup>2</sup> : 5,50 €/m <sup>2</sup> /jour ou 11,00 €/m <sup>2</sup> /mois ou 16,50 €/m <sup>2</sup> /an
Camion vente	Forfait 16,00 €/jour

	Forfait Parc des Templiers : 21,00 €/jour
Marché couvert	Sous la halle : 2,00 € le ml/jour Autour de la halle : 1,00 € le ml/jour Espace bar sous la halle entreprise locale : forfait 16,00 € Espace bar sous la halle entreprise extérieure : forfait 30,00 €
Exposants et artisans dans le cadre d'évènements communaux (marché de Noël, marché des printanières...)	<u>Spinoliens</u> : Forfait 16,00 €/jour ou 8,00 €/1/2 journée <u>Non Spinoliens</u> : Forfait 31,50 €/jour ou 16,00 €/1/2 journée
Vente par des particuliers (vide-greniers, brocantes...)	16,00 €/2m pour les Spinoliens 21,00 €/2m pour les Non-Spinoliens
Occupation du domaine public à des fins événementielles	
Forains	1,90 €/m <sup>2</sup>
Cirque et théâtre de plein air	Cirque et théâtre de moins de 300 m <sup>2</sup> : 85,00 € Cirque et théâtre de plus de 300 m <sup>2</sup> : 317,00 €
Événementiel divers occupant le domaine public (fête des voisins...) à but non lucratif	Exonération
Tournage de films (professionnels)	450,00 €/jour

**ARTICLE 2 : FIXE** les tarifs des concessions funéraires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, tels que mentionnés ci-dessous :

<b>CONCESSIONS FUNERAIRES</b>		
<b>TYPE DE CONCESSION</b>		<b>Tarifs au 1er janvier 2024</b>
Concessions funéraires	perpétuelle	-
	50 ans	800,00 €
	30 ans	290,00 €
	15 ans	185,00 €
	Personne mineure – durée unique 30 ans	145,00 €
Concessions du columbarium	pour 5 ans	380,00 €
	pour 15 ans	845,00 €
	pour 30 ans	1 195,00 €
	pour 50 ans	2 011,00 €
Caveaux funéraires (revente des caveaux se trouvant sur des sépultures abandonnées ou non renouvelées)	caveau 2 places	1 180,00 €
	caveau 3 places	1 515,00 €
	caveau 4 places	1 845,00 €
	par place supplémentaire (tarif associé à une concession de 30 ou 50 ans uniquement)	365,00 €
Concessions Cavurnes	pour 15 ans	110,00 €
	pour 30 ans	210,00 €
	pour 50 ans	410,00 €

**ARTICLE 3 : FIXE** les tarifs de location des salles municipales à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024, tels que mentionnés ci-dessous :

<b>LOCATION DES SALLES MUNICIPALES</b>	
<b>TARIFS SPINOLIENS</b>	
<b>TYPE DE SALLE</b>	<b>Tarifs au 1<sup>er</sup> septembre 2024</b>
Salle Sillery	105,00 €
Salle Eldorado	158,00 €
Salle de la Gilquinière	300,00 €
Cuisine	55,00 €
Salle des Templiers + cuisine 1 jour	700,00 €
Salle des Templiers + cuisine week end	950,00 €
<b>TARIFS EXTERIEURS</b>	
<b>TYPE DE SALLE</b>	<b>Tarifs au 1<sup>er</sup> septembre 2024</b>
Salle Sillery	150,00 €
Salle Eldorado	225,00 €
Salle de la Gilquinière	500,00 €
Cuisine	55,00 €
Salle des Templiers + cuisine 1 jour	850,00 €
Salle des Templiers + cuisine week end	1 150,00 €
<b>TARIFS ACTEURS ECONOMIQUES</b>	
<b>TYPE DE SALLE</b>	<b>Tarifs au 1<sup>er</sup> septembre 2024</b>
Salle Sillery	175,00 €
Salle Eldorado	258,00 €
Salle de la Gilquinière	575,00 €
Cuisine	63,00 €
Salle des Templiers + cuisine 1 jour	977,00 €
Salle des Templiers + cuisine week-end	1 322,00 €

**ARTICLE 4 : FIXE** les tarifs des encarts publicitaires dans les publications municipales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, tels que mentionnés ci-dessous :

<b>ENCARTS PUBLICITAIRES</b>	
Page entière quadrichromie	900,00 € H.T. (Format 200 mm x 270 mm)
1/2 page quadrichromie	600,00 € H.T. (Format 200 mm x 120 mm)
1/4 de page quadrichromie	350,00 € H.T. (Format 100 mm x 120 mm)
1/8 de page quadrichromie	275,00 € H.T. (Format 100 mm x 60 mm)
1/10 de page quadrichromie	165,00 € H.T. (Format 100 mm x 45 mm)

**ARTICLE 5 : FIXE** les tarifs de la restauration municipale à compter du 8 janvier 2024, tels que mentionnés ci-dessous :

<b>RESTAURATION MUNICIPALE (Prix de la pause méridienne (2 heures) avec repas</b>	
Quotient A	0,65 €
Quotient B	2,20 €
Quotient C	3,00 €
Quotient D	3,70 €
Quotient E	4,35 €
Quotient F	5,05 €
Quotient G	5,80 €
Quotient H	6,15 €
Quotient I	6,35 €
Quotient J	6,60 €
Quotient K (hors commune)	6,90 €
"Enseignant – Personnel communal – Stagiaire BAFA	5,05 €
PAIP Tarif unique	1,05 €

**ARTICLE 6 : FIXE** les tarifs des services périscolaires à compter du 8 janvier 2024, tels que mentionnés ci-dessous :

<b>ACCUEIL DE LOISIRS – VACANCES SCOLAIRES ou MERCREDIS : journée (repas non compris)</b>	
Quotient A	2,15 €
Quotient B	3,50 €
Quotient C	4,50 €
Quotient D	6,05 €
Quotient E	7,00 €
Quotient F	8,40 €
Quotient G	9,65 €
Quotient H	11,00 €
Quotient I	12,20 €
Quotient J	13,10 €
Quotient K (hors commune)	18,95 €

<b>ACCUEIL DE LOISIRS – ½ JOURNEE VACANCES SCOLAIRES ou MERCREDI : (repas non compris)</b>	
Quotient A	1,10 €
Quotient B	1,80 €
Quotient C	2,25 €
Quotient D	3,05 €
Quotient E	3,50 €
Quotient F	4,20 €
Quotient G	4,85 €
Quotient H	5,50 €
Quotient I	6,15 €
Quotient J	6,55 €
Quotient K (hors commune)	9,50 €

<b>ACCUEIL PRÉ ET POSTSCOLAIRE MATERNEL - matin</b>	
Quotient A	0,90 €
Quotient B	1,10 €
Quotient C et D	1,20 €
Quotient supérieur à D	1,30 €

<b>ACCUEIL PRÉ ET POSTSCOLAIRE MATERNEL - soir</b>	
Quotient A	0,90 €
Quotient B	1,10 €
Quotient C et D	3,05 €
Quotient supérieur à D	3,90 €

<b>ACCUEIL PRÉ ET POSTSCOLAIRE ELEMENTAIRE - matin</b>	
Quotient A	0,90 €
Quotient B	1,20 €
Quotient supérieur à B	1,30 €

<b>ACCUEIL PRÉ ET POSTSCOLAIRE ELEMENTAIRE - soir</b>	
Quotient A	0,90 €
Quotient B	1,20 €
Quotient supérieur à B	1,30 €

<b>ACCUEIL ELEMENTAIRE APRES L'ETUDE SURVEILLEE (17h45-18h45)</b>	
Quotient A	0,45 €
Quotient B	0,50 €
Quotient supérieur à B	0,70 €

<b>ETUDES SURVEILLEES ÉLÉMENTAIRE : (16h30 –17h45)</b>		
<b>Forfait mensuel sans vacances scolaires (septembre, novembre, janvier, mars, mai, juin)</b>		
	Mois complet	Demi mois
pour 1 enfant	29,05 €	16,05 €
pour 2 enfants	21,15 €	11,80 €
pour 3 enfants	18,95 €	10,80 €

<b>ETUDES SURVEILLEES ÉLÉMENTAIRE : (16h30 –17h45)</b>		
<b>Forfait mensuel avec vacances scolaires (octobre, décembre, février, avril)</b>		
	Mois complet	Demi mois
pour 1 enfant	14,60 €	8,45 €
pour 2 enfants	10,65 €	6,15 €
pour 3 enfants	9,55 €	5,60 €

**ARTICLE 7 : FIXE** les tarifs des activités proposées par le service Jeunesse à compter du 8 janvier 2024, tels que mentionnés ci-dessous :

<b>TARIFS DES SORTIES, Point Jeune 11-17ans.</b>						
Tarifs réels Quotient	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5	Tarif 6
	0 € à 5,99 €	6 € à 9,99 €	10 € à 14,99 €	15 € à 19,99 €	20 € à 24,99 €	25 € et +
A	2,00 €	2,50 €	3,00 €	6,00 €	8,50 €	9,50 €
B	2,25 €	2,75 €	3,50 €	6,50 €	9,00 €	10,50 €
C	2,50 €	3,00 €	4,00 €	7,00 €	9,50 €	11,50 €
D	2,75 €	3,25 €	4,50 €	7,50 €	10,00 €	12,50 €
E	3,00 €	3,50 €	5,00 €	8,00 €	10,50 €	13,50 €
Hors commune scolarisé à Epinay	4,00 €	6,00 €	9,00 €	12,00 €	15,00 €	20,00 €
EXT	6,00 €	10,00 €	15,00 €	20,00 €	25,00 €	Coût de l'activité. A concurrence de 35 €

<b>TARIFS DES ACTIVITES = Adhésion forfaitaire annuelle</b>	
A	10,00 €
B	13,00 €
C	16,00 €
D	19,00 €
E	22,00 €
Hors commune scolarisé à Epinay	30,00 €
EXT	40,00 €

<b>TARIFS DES SORTIES, 15-25 ans.</b>						
Tarifs réels	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5	Tarif 6
	0 € à 5,99 €	6 € à 9,99 €	10 € à 14,99 €	15 € à 19,99 €	20 € à 24,99 €	25 € et +
Spinollens	2,50 €	3,00 €	4,00 €	7,00 €	9,50 €	11,50 €
Extérieurs	6,00 €	10,00 €	15,00 €	20,00 €	25,00 €	Coût de l'activité. A concurrence de 35 €

**ARTICLE 8 : FIXE** le tarif de l'abonnement annuel à la médiathèque municipale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, tel que mentionné ci-dessous :

<b>ABONNEMENT ANNUEL MEDIATHEQUE MUNICIPALE</b>	
Emprunt de documents (non spinoliens exclusivement)	10,50 €
Consultation sur place	gratuite

**ARTICLE 9 : FIXE** les tarifs des spectacles municipaux à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024, tels que mentionnés ci-dessous :

<b>SPECTACLES DE LA SAISON 2024-2025</b>	
Tarif plein	10,00 € €
Tarif réduit (personnes mineures, étudiants âgés de moins de 23 ans et personnes bénéficiant des <i>minima</i> sociaux)	5,00 €
Pass culture 4 spectacles	35,00 €

**ARTICLE 10 : DIT** que les recettes correspondantes seront imputées au budget communal 2024.

**ARTICLE 11 : CHARGE** Monsieur le Maire à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier et de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus



**Olivier MARCHAU**  
Maire d'Épinay-sur-Orge